

Nations Unies
**ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE**



QUARANTE-TROISIÈME SESSION

*Documents officiels**

DEUXIÈME COMMISSION
9e séance
tenue le
lundi 10 octobre 1988
à 15 heures
New York

COMPTE RENDU ANALYTIQUE DE LA 9e SEANCE

Président : M. NAVAJOS MOGRO (Bolivie)

SOMMAIRE

DEBAT GENERAL (suite)

*Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées, dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission

Distr. GENERALE
A/C.2/43/SR.9
25 octobre 1988
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

La séance est ouverte à 15 h 10.

DEBAT GENERAL (suite)

1. M. CAPRIROLO (Bolivie) dit que les pays en développement doivent supporter non seulement une dette extérieure qui draine leurs ressources mais également une dette sociale intérieure intolérable qui affecte la vie, la santé et les possibilités d'éducation de la population. Il faut que les mesures d'ajustement structurel soient équitables et correspondent à la place du pays concerné dans l'économie mondiale.
2. En dépit d'une nette détérioration de ses termes de l'échange depuis trois ans, la Bolivie a surmonté une grave poussée inflationniste et a réussi à renégocier sa dette commerciale avec le Club de Paris. Obligée de consacrer 25 % de ses recettes d'exportation au service de sa dette, la Bolivie a été contrainte de limiter son programme de redressement économique. La majorité des pays débiteurs sont dans la même situation, et si les restrictions qu'impose le service de la dette ne sont pas assouplies, les risques de chaos économique et social augmenteront et menaceront l'existence même de gouvernements démocratiques.
3. Si les propositions formulées lors du Sommet de Toronto et les initiatives récemment annoncées par la France et par le Japon représentent de nouveaux efforts pour trouver une solution au problème de la dette, il reste encore beaucoup à faire. On a dit que les pays en développement étaient en guerre, et qu'ils la perdent par manque de compréhension. Il est aberrant de les forcer à transférer plus de ressources qu'ils n'en reçoivent. Ces dernières années le transfert net de ressources des pays en développement vers les pays développés s'est élevé à 20 milliards de dollars par an, et même la Banque mondiale et le Fonds monétaire international sont devenus des bénéficiaires nets, puisque les décaissements de la Banque mondiale sont devenus négatifs de 2 milliards de dollars en 1988 et que le FMI a reçu en remboursement 5 milliards de dollars de plus qu'il n'en a prêté aux pays en développement.
4. Les pays en développement sont conscients de l'importance des priorités des pays développés, telles que le rôle des femmes dans le développement, la protection de l'environnement ou le vieillissement des populations, mais pour eux le principal souci est de résoudre des problèmes urgents d'alimentation, de santé, de logement et d'autres encore, qui les mettent dans l'impossibilité d'allouer efficacement des ressources aux fins de leur propre développement. Pour les pays en développement, la grande difficulté est de retrouver une croissance durable qui permette de relancer le développement.
5. La proposition du Groupe des 77 visant à convoquer une session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à la relance de la croissance économique et du développement dans les pays en développement mérite l'appui de toutes les délégations. De même, la préparation de la nouvelle stratégie internationale pour la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement offre une excellente occasion d'obtenir la coopération et la volonté politique nécessaires pour résoudre les problèmes économiques qui se posent avec urgence.

6. M. MOHIUDDIN (Bangladesh) dit qu'on admet de plus en plus depuis quelques mois qu'il faut trouver une solution pragmatique au problème de l'endettement extérieur des pays en développement. A cet égard, le Bangladesh s'est félicité des propositions formulées par les sept principaux pays industrialisés du monde lors du Sommet de Toronto et a suivi avec intérêt le déroulement de l'Assemblée annuelle du FMI et de la Banque mondiale qui s'est récemment tenue à Berlin. Les initiatives collectives internationales restent cependant très insuffisantes, tant en teneur qu'en portée. L'endettement extérieur des pays en développement appelle des solutions basées sur une stratégie de croissance dans le cadre d'une approche globale et intégrée et tenant compte des besoins de développement à moyen et à long terme des pays en cause. Il est urgent aussi d'accroître sensiblement les flux de ressources vers ces pays afin qu'ils puissent satisfaire aux impératifs du développement.
7. Il faut également accomplir des progrès en ce qui concerne les échanges et les produits de base. Le Bangladesh avait espéré que les Négociations commerciales multilatérales d'Uruguay renforceraient la confiance dans le système commercial international et que les engagements en faveur du statu quo et du démantèlement progressif des mesures restrictives seraient respectés. Ces espoirs demeurent largement déçus et une nouvelle vague de mesures protectionnistes compromet sérieusement les efforts que font les pays en développement pour diversifier leur production. Le Bangladesh espère qu'à la suite du prochain examen à mi-parcours des Négociations d'Uruguay, il s'instaurera un climat plus favorable au commerce international permettant aux pays en développement d'accéder plus facilement aux marchés des pays développés.
8. Ces dernières années, on s'est aussi beaucoup préoccupé de la situation du marché mondial des produits de base. Depuis le début des années 80, les cours de ces produits ont connu des fluctuations considérables et imprévisibles, au détriment des pays en développement, et sont restés à un niveau inhabituellement bas en valeur réelle, ce qui a eu un effet négatif sur l'économie et l'effort de développement de ces pays. Il faudrait mettre en oeuvre des mesures globales et bien conçues afin d'aider les pays en développement à stabiliser leurs recettes d'exportation. Cette action devrait au besoin s'accompagner de mécanismes et plans de financement compensatoire de plus large portée, afin de permettre aux pays en développement de diversifier leur économie et de les rendre moins tributaires de l'exportation d'un seul produit de base ou d'une gamme limitée de produits.
9. Il faut prendre d'urgence des mesures correctives pour aider les pays en développement appauvris à relancer un processus de croissance nationale qui les encourage à compter davantage sur eux-mêmes et qui favorise leur développement national. A sa quarante-deuxième session, l'Assemblée générale avait décidé de convoquer une deuxième conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés; le Bangladesh espère que toutes les parties intéressées conjugueront leurs efforts pour assurer le succès des préparatifs de cette conférence.
10. Ces dernières années, la communauté internationale a répondu généreusement aux appels qui lui étaient adressés pour atténuer immédiatement la détresse où se trouvent nombre de régions d'Afrique. Le Bangladesh espère que l'aide au

(M. Mohiuddin, Bangladesh)

développement de l'Afrique figurera en bonne place parmi les mesures envisagées par la communauté internationale pour relancer l'économie mondiale et que le récent examen à mi-parcours du Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique incitera la communauté internationale à accroître encore ses efforts en faveur des pays d'Afrique.

11. Dans les pays en développement, le problème de l'environnement est en partie lié à celui de la pauvreté. Le Bangladesh espère que la Deuxième Commission pourra coordonner, lors de la présente session, une approche cohérente et multilatérale des problèmes environnementaux.

12. On admet de plus en plus que les pays en développement ne peuvent à eux seuls faire face aux catastrophes naturelles et qu'il faudrait appliquer des programmes et des plans d'action collectifs afin de prévenir de telles catastrophes et d'en atténuer les effets. Il y a peu, le Bangladesh lui-même a connu les plus graves inondations de son histoire; elles ont provoqué des dévastations sans précédent et infligé de graves dommages à l'économie nationale. Il tient à remercier chaleureusement la communauté internationale de l'appui et de l'assistance qu'elle lui a spontanément offerts.

13. M. GBEHO (Ghana) dit que l'examen à mi-parcours du Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique a montré que les pays d'Afrique avaient respecté leurs engagements en procédant à des réformes économiques d'une grande portée. L'appui fourni par la communauté internationale n'a cependant pas été suffisant. Outre un accroissement des flux financiers, l'Afrique a besoin d'un environnement économique international favorable qui permette la croissance des forts comme des faibles.

14. L'Afrique est restée dans une large mesure à l'écart de la récente accélération de la croissance dont ont bénéficié les pays industrialisés et certaines régions en développement. Elle n'a pour ainsi dire pas de moyen d'action sur les causes de ses mauvais résultats économiques et de sa paupérisation; depuis six ans, la chute des prix des produits qu'elle exporte a été supérieure au total de l'aide et de l'assistance extérieures qu'elle reçoit; depuis le lancement du Programme, il y a deux ans, le montant net des transferts de la région au Fonds monétaire international s'est élevé chaque année à 1 milliard de dollars et les marchés à l'exportation restent inaccessibles. Au lieu d'aborder ces problèmes fondamentaux, l'examen à mi-parcours effectué récemment s'est contenté de donner à l'Afrique l'aimable assurance que les initiatives bilatérales et multilatérales se concrétiseraient rapidement. Aucun nouvel engagement de ressources n'a été envisagé. Si bienvenues que soient ces initiatives, elles ne sont pas suffisantes; le Groupe consultatif du Secrétaire général sur les apports financiers à l'Afrique du reste, est arrivé à la même conclusion. Le problème ne pourra être résolu que par une action audacieuse, aussi imaginative et souple que le fût le plan Marshall; en fait, il en faudrait plusieurs.

15. Quant à l'appel lancé à maintes reprises aux pays d'Afrique, lors de l'examen à mi-parcours, pour qu'ils appliquent des politiques d'ajustement structurel, c'était prêcher des convertis. Il ne s'agit pas en effet de savoir s'il faut

/...

(M. Gbeho, Ghana)

ou non appliquer de telles politiques mais de déterminer comment assurer la transformation structurelle des économies d'Afrique en coopération avec la communauté internationale. Les pays d'Afrique sont parvenus à un stade où ils doivent accroître leur capacité de production en investissant judicieusement dans de nouvelles industries d'exportation et de substitution des importations et dans l'agriculture. Depuis l'Assemblée annuelle tenue par le FMI à Séoul en 1985, il est admis que les pays débiteurs doivent obtenir de nouvelles ressources pour pouvoir appliquer des programmes d'ajustement axés sur la croissance, et pourtant ces programmes sont toujours conçus au détriment des objectifs de développement à long terme. Il faudrait, et c'est possible, assurer une plus grande compatibilité entre les objectifs à court terme des programmes d'ajustement structurel et les objectifs à long terme du développement. Les programmes d'ajustement devraient être conçus en fonction des besoins spécifiques de chaque pays et être appliqués par étapes successives s'enchaînant logiquement; mais surtout, on devrait y consacrer des ressources financières suffisantes.

16. Afin de prévenir une certaine lassitude face aux mesures d'ajustement, le Gouvernement ghanéen a conçu un programme d'action spécialement destiné à atténuer les conséquences sociales de l'ajustement. Les projets entrepris à ce titre doivent satisfaire à certains critères, par exemple certaines règles institutionnelles peu contraignantes ou la garantie que les projets concernés ne risqueront pas de donner lieu à des obligations exagérément importantes. Les programmes d'initiative locale entrant dans cette catégorie mettent notamment l'accent sur la création d'emplois (projets de travaux publics, crédit aux petites entreprises, recyclage du personnel licencié); sur la fourniture de services en matière d'approvisionnement en eau, d'assainissement, de santé, de nutrition ou de logement et sur le développement des possibilités d'enseignement pour les groupes les plus vulnérables. L'appui important qu'a reçu ce programme (85 millions de dollars) est à attribuer en partie au concept d'ajustement à visage humain préconisé par l'UNICEF.

17. Les Africains ne seront jamais en mesure d'encourager leur propre développement si le continent reste morcelé. Les échanges intra-africains doivent véritablement être considérés comme une étape essentielle en vue de l'intégration régionale. Les obstacles à la libre circulation des personnes, des biens et des capitaux doivent être éliminés et remplacés par des institutions et une infrastructure qui, au contraire, favorisent cette libre circulation. La Décennie des transports et des communications en Afrique prend de ce fait une importance nouvelle et les progrès qu'elle a permis de réaliser, notamment la construction d'une route transafricaine, constituent un premier pas important. La délégation ghanéenne espère que la recommandation du Conseil économique et social concernant les préparatifs d'une deuxième décennie recevra un soutien unanime.

18. M. HAAKONSEN (Danemark), s'exprimant au nom des pays nordiques, dit que la nouvelle confiance dont jouit l'ONU sur le plan politique devrait favoriser la coopération économique. En 1987, même la crise boursière n'a pas gêné la croissance économique des pays développés, alors que les pays en développement, et notamment les pays lourdement endettés de l'Afrique subsaharienne et ceux d'Amérique latine, voyaient la leur se ralentir. Les difficultés économiques

/...

(M. Haakonsen, Danemark)

chroniques qui existent dans ces deux régions sont très préoccupantes. Chose plus grave encore, l'écart entre les taux de croissance du Nord et du Sud risque d'ôter tout leur prix à de nombreuses années d'efforts.

19. Les problèmes de développement et de paupérisation sont intimement liés au lourd fardeau de la dette, aux sorties de ressources financières, à la faiblesse des prix des produits de base sur les marchés internationaux et à l'accès limité aux marchés d'exportation. Le Comité du développement de la Banque mondiale et du FMI a fait observer que le protectionnisme et d'autres mesures qui faussent les échanges ont un effet négatif sur les recettes d'exportation. Un autre impératif, à savoir la protection de l'environnement, ne pourra être satisfait que par la relance du processus de développement.

20. La paupérisation tient à l'existence de déséquilibres économiques structurels. Bien que la nécessité d'un ajustement soit généralement admise, la rigueur associée dans un premier temps aux politiques de ce type a créé dans de nombreux pays une certaine lassitude. L'ajustement, désormais synonyme d'austérité, est accusé de retarder la croissance, alors que, sans lui, tous les groupes souffriraient à moyen terme et à long terme.

21. La réduction de la pauvreté passe par l'instauration d'une croissance économique soutenue, qui elle-même présuppose des ajustements. La question essentielle est donc de savoir comment associer ajustement et croissance. Les pays industrialisés doivent jouer un rôle majeur dans le processus d'ajustement, notamment en créant un environnement économique international propice à une croissance durable. A cet effet, ils doivent poursuivre leurs efforts afin d'améliorer la coordination de leurs politiques au niveau international. Les pays excédentaires ne doivent pas simplement chercher à éliminer les déséquilibres des paiements internationaux. Les principaux pays industrialisés accordent trop d'importance aux politiques monétaires, dont les effets sur les taux d'intérêt et les taux de change ne contribuent pas au processus d'ajustement. Il faut lutter contre le protectionnisme et libéraliser le système multilatéral d'échanges afin d'ouvrir les marchés à tous, y compris aux pays en développement et aux nouveaux pays industriels.

22. L'amélioration de l'environnement économique international ne saurait cependant remplacer l'ajustement, même s'il doit s'accompagner de mesures d'austérité. Il convient de féliciter les pays en développement d'avoir eu le courage de mettre en oeuvre de telles politiques d'ajustement. L'expérience a cependant montré que ce sont les groupes sociaux les plus vulnérables qui en souffrent le plus. Il faut donc que ces politiques soient dès l'origine conçues de façon à préserver les services essentiels pour les pauvres, par exemple dans les domaines de la santé, de la nutrition et de l'éducation. L'expérience a également montré que sans ressources extérieures suffisantes et disponibles en temps voulu, les programmes d'ajustement ne réussissent que rarement à atteindre leurs objectifs.

23. La situation exige une approche plus générale, ce que l'UNICEF appelle l'ajustement à visage humain. A l'origine, les efforts d'ajustement étaient axés sur la relance de la croissance afin de lutter contre la pauvreté. Celle-ci était considérée comme un problème strictement national, et non comme un élément à

/...

(M. Haakonsen, Danemark)

prendre en considération dans les politiques d'ajustement. L'argument n'est plus valable. En 1986, les pays nordiques ont demandé, lors de la réunion du Comité du développement, que la Banque mondiale établisse un rapport sur la pauvreté imputable aux programmes d'ajustement; ils se félicitent de l'attention accrue désormais accordée par ces deux organismes au problème de la paupérisation. L'ONU et ses institutions spécialisées pourraient également fournir une assistance technique et des conseils utiles aux pays en développement qui cherchent à atténuer les conséquences sociales négatives de l'ajustement.

24. Les pays qui mettent en oeuvre des politiques d'ajustement structurel pourraient dans certains cas envisager de réorienter les dépenses de progrès social au lieu de pratiquer des coupes sombres dans les mesures destinées à répondre aux besoins des pauvres. Par exemple, ils pourraient affecter les ressources disponibles aux programmes de soins de santé primaires plutôt qu'aux hôpitaux urbains; facturer certains services offerts aux couches de la population plus favorisées ou encore mettre davantage l'accent sur les programmes nutritionnels et les projets consistant à rétribuer le travail par des distributions de vivres. Il faut également étudier la possibilité de faire appel aux ressources humaines et financières locales et d'intégrer les femmes au développement.

25. La protection de l'environnement, si étroitement liée à la lutte contre la pauvreté, doit être intégrée à tous les aspects du processus de développement. Il est cependant essentiel de disposer de ressources financières extérieures suffisantes à cet effet, et les pays nordiques se félicitent des nouvelles initiatives destinées à obtenir un appui plus important en faveur de l'ajustement. D'autres mesures sont cependant nécessaires pour réduire le service de la dette des pays en développement. Le transfert direct de ressources financières doit plus que jamais se faire au bénéfice des pays en développement.

26. La lutte contre la paupérisation constitue également un défi politique. Il est indéfendable que le ratio aide publique au développement (APD)/produit national brut (PNB) n'ait toujours pas augmenté. Il demeure insuffisant tant dans le cas des pays membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE que dans celui des pays socialistes. De fait, les contributions des membres du CAD n'atteignent que la moitié de l'objectif de 0,7 % du PNB fixé en 1985. Les problèmes budgétaires que connaissent les pays donateurs ne sont pas une excuse. Dans la plupart des pays, l'aide ne représente qu'une partie minime du budget total. Il est par ailleurs moralement inadmissible que des pays dont la population jouit d'un niveau de vie élevé refusent leur aide aux pays en développement les plus pauvres. Il faut agir avec énergie. Pour leur part, les pays nordiques comptent déposer un projet de résolution sur cette question à la Deuxième Commission. Si tous les pays donateurs respectaient l'objectif fixé pour l'APD, les décaissements nets en faveur des pays en développement passeraient du simple au double.

27. M. GUTIERREZ (Costa Rica) dit que la détente nouvellement instaurée dans les relations internationales fournit une occasion unique de renouer le dialogue Nord-Sud afin d'améliorer la situation dans le monde et de répondre aux aspirations de la majorité en matière de développement. Au moment où elle jouit d'un prestige considérable, l'Organisation des Nations Unies a un rôle décisif à jouer dans la promotion du développement et le règlement des problèmes économiques.

/...

(M. Gutierrez, Costa Rica)

28. Pendant que les pays développés connaissent la croissance économique et que leurs activités commerciales et leurs investissements augmentent, les pays en développement souffrent encore des effets de problèmes existant depuis longtemps - faibles taux de croissance, stagnation du revenu par habitant, transfert négatif des ressources - et des incidences du protectionnisme croissant des pays développés.

29. En ce qui concerne la crise de la dette extérieure, on continue de préconiser des remèdes tels que les accords avec le Fonds monétaire international, la dévaluation et la libéralisation des échanges, alors que la situation du monde en développement se dégrade et que les tensions politiques montent. Les pays débiteurs ne peuvent poursuivre un processus d'ajustement permanent sans croissance ni aucune possibilité de répondre aux besoins les plus essentiels de leur population. Aucun signe d'amélioration n'étant en vue à court ou moyen terme, la situation devient de plus en plus intolérable.

30. Le fait que pas un seul des 50 pays en développement qui ont renégocié ou restructuré leur dette extérieure n'ait résolu le problème de la dette constitue la meilleure preuve de l'échec de l'actuelle stratégie. Même ceux qui sont les plus à même de connaître la croissance continuent à éprouver des difficultés en ce qui concerne la balance des paiements et le service des obligations financières.

31. Les pays développés doivent assumer leurs responsabilités et trouver des solutions viables et efficaces aussi bien dans leur intérêt que dans celui des pays en développement. Si les choses ne changent pas, il deviendra impossible d'inverser les tendances et le fossé entre riches et pauvres se creusera.

32. Même si certains conflits sont résolus à l'échelon international, l'instabilité s'accroît au niveau national. Ainsi, en Amérique centrale, les problèmes économiques ont été aggravés par les conflits régionaux. Il est par conséquent vital d'appliquer le plan spécial de coopération économique pour l'Amérique centrale que l'Assemblée générale a adopté à sa quarante-deuxième session. L'Amérique centrale a besoin du soutien de la communauté internationale pour parvenir aux objectifs proposés de paix, de démocratie et de développement.

33. Comme l'a suggéré le Groupe des 77, une session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à la relance de la croissance économique et du développement des pays en développement permettrait au dialogue Nord-Sud de reprendre. En outre, la Stratégie internationale du développement pour la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement devrait jeter les bases d'activités de développement à moyen terme.

34. En ce qui concerne l'environnement, il s'avère nécessaire, compte tenu de l'étendue des problèmes actuels, d'accroître la coopération pour trouver des solutions à l'échelon mondial. Les pays en développement ont besoin d'une assistance financière et technique pour préserver l'environnement.

/...

(M. Gutierrez, Costa Rica)

35. Faute d'unité, le tiers monde lui-même est d'une certaine manière responsable de ses problèmes. Ce manque d'unité n'est cependant qu'une manifestation du sous-développement. Les dirigeants du tiers monde doivent agir de concert avec ceux des pays développés pour que le XXI^e siècle soit un siècle d'espoir, de paix et de prospérité pour l'ensemble de l'humanité.

36. M. AL-KINDI (Emirats arabes unis) dit que malgré l'amélioration qu'ont connue les relations internationales en général, le fossé entre les pays en développement et les pays industriellement avancés a continué de se creuser pour des raisons indépendantes de la volonté des pays en développement. Le déséquilibre structurel de l'économie mondiale a provoqué la chute des prix des produits dont dépendent les économies des pays en développement. L'instabilité monétaire et financière, les fluctuations des taux de change et les mesures protectionnistes adoptées par les pays industriellement avancés ont eu des incidences négatives sur les recettes d'exportation des pays en développement. La très forte baisse des prix du pétrole sur le marché mondial a forcé un certain nombre de pays en développement à réduire leurs dépenses de développement économique et social, exactement comme elle les avait obligés à réduire leur assistance financière à d'autres pays en développement.

37. Les Emirats arabes unis sont en accord total avec les idées de base exprimées dans la déclaration adoptée à la douzième réunion annuelle des ministres des affaires étrangères du Groupe des 77 ainsi que dans le communiqué final de la réunion ministérielle du Mouvement des pays non alignés, qui a eu lieu à Nicosie en septembre 1988.

38. La situation économique critique en Afrique persiste malgré les bons résultats obtenus lors de la session extraordinaire de l'Assemblée générale sur la situation économique critique en Afrique et malgré les mesures d'ajustement structurel prises par les gouvernements africains, surtout parce qu'un bon nombre de pays renâclent à respecter leurs engagements.

39. Le problème de la dette menaçant l'ensemble de l'économie mondiale, la communauté internationale doit aborder la question de façon réaliste et rationnelle. La Banque mondiale et le Fonds monétaire international se doivent de revoir leurs politiques afin de pouvoir contribuer efficacement à la création d'un système monétaire permettant aux pays en développement de progresser. Même s'il est important de prendre des dispositions rapides pour alléger la dette des pays en développement, il est également essentiel de supprimer les barrières protectionnistes mises en place par les pays industriellement avancés et de donner aux pays en développement l'occasion de stimuler leurs exportations. Ces mesures profiteraient tant aux pays en développement qu'aux pays industriellement avancés.

40. Les Emirats arabes unis font leur proposition de l'Emir du Koweït visant à la convocation d'une réunion des pays créditeurs afin d'examiner la question de l'annulation du paiement des intérêts des dettes qu'ont contractées auprès d'eux les pays en développement ainsi que d'une partie du principal dans le cas des pays les plus pauvres. La mise en oeuvre de cette proposition comblerait le fossé entre pays créditeurs et pays débiteurs d'une part et entre pays créditeurs de l'autre.

/...

(M. Al-Kindi, Emirats arabes unis)

41. La solution de nombre des questions qui se posent à la communauté internationale dépend en grande mesure d'une amélioration de l'économie mondiale et de l'instauration d'une croissance économique sûre et stable. Tous les pays doivent donc contracter de nouveaux engagements; une reprise du dialogue Nord-Sud permettrait en outre de restaurer la confiance en l'économie mondiale. Des négociations internationales et une reprise de la coopération internationale sont essentielles à la réorganisation, au renforcement et au développement de l'économie mondiale sur la base de l'équité et de la stabilité.

42. Les Emirats arabes unis ont joué un rôle actif dans la promotion de la coopération économique entre pays en développement malgré la chute importante des revenus pétroliers. Ils continueront à faire de leur mieux pour aider les pays en développement à surmonter leurs difficultés et à renforcer la coopération économique entre eux.

43. Dans de nombreux pays en développement, notamment au Soudan, au Bangladesh et à la Jamaïque, la situation économique a été aggravée par des catastrophes naturelles. Il est nécessaire d'être solidaire de ces pays et de les aider à surmonter les obstacles.

44. La protection de l'environnement, problème collectif, est devenue la préoccupation de la communauté internationale tout entière. Les pays industrialisés sont les principaux responsables de la pollution de l'environnement et il convient, par conséquent, de trouver au problème une solution collective à laquelle ils contribueraient plus que les autres.

45. M. RAGBYE (Bhoutan) dit que la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à la relance de la croissance économique et du développement des pays en développement, demandée par le Groupe des 77, pourrait permettre d'adopter des mesures multilatérales plus adaptées et mieux coordonnées pour faire face à la situation économique mondiale. Les tendances politiques positives constatées dans les relations internationales au cours de l'année écoulée n'ont malheureusement eu aucun effet heureux sur la situation économique mondiale, qui continue à être préjudiciable aux pays du tiers monde. En raison de l'écart de plus en plus marqué sur le plan des ressources entre pays en développement et pays industrialisés, de la baisse du prix des produits de base et de l'accroissement de la dette extérieure, la nécessité de reprendre le dialogue Nord-Sud et d'instaurer le nouvel ordre économique international n'a jamais été plus importante.

46. Ce sont les pays les moins avancés qui ont ressenti le plus durement l'impact de la crise économique; leur situation ne manquera pas de s'aggraver si la communauté internationale ne prend pas des mesures urgentes pour l'améliorer. Nombre de responsables de par le monde estiment qu'il convient de prendre des mesures spéciales pour les pays les moins avancés dans leur ensemble et l'adoption en 1981 du nouveau Programme substantiel d'action a constitué une manifestation concrète de cette préoccupation. Cependant, malgré les efforts acharnés des pays les moins avancés, l'application des mesures figurant dans le Programme est loin d'être satisfaisante et on espère que la Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, qui doit avoir lieu à Paris en 1990, permettra de modifier cet

(M. Ragbye, Bhoutan)

état de fait. Les tables rondes organisées sous les auspices du PNUD et de la Banque mondiale constituent également un mécanisme extrêmement utile pour amener, à l'échelon multilatéral, les donateurs traditionnels et potentiels à s'intéresser davantage au problème et à accroître leur soutien; le Bhoutan espère que la troisième réunion de ce type, qui doit avoir lieu en novembre 1988 à Genève, permettra aux donateurs de s'engager sur des projets spécifiques.

47. M. KAMUNANWIRE (Ouganda) dit qu'alors que la situation économique des pays développés est encourageante, celle des pays en développement est une source de préoccupation. Les déséquilibres structurels fondamentaux ont provoqué des difficultés économiques croissantes pour les pays en développement. Ceux-ci ont souffert des flux de ressources négatifs les plus importants de mémoire récente et, pour la plupart d'entre eux, les années 80 ont été décrites à raison comme une décennie perdue pour le développement.

48. Le climat politique international s'est amélioré, mais la situation économique n'a pas suivi et, malgré la reconnaissance de l'interdépendance économique mondiale, le développement et la coopération économique internationale sont encore placés sous le signe de l'intransigeance, de l'affrontement et, dans certains cas, d'une hostilité déclarée. Il ne peut y avoir de paix ni de stabilité pendant que des millions de personnes meurent de faim, de malnutrition et de maladie.

49. Le Groupe des 77 a fait, fort opportunément, une proposition visant à convoquer une session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à la relance de la croissance économique et du développement des pays en développement. Cette session, si elle est bien préparée, devrait constituer un cadre politique général permettant de résoudre les questions économiques, sociales, environnementales et autres des années 90 et de préparer pour le XXI^e siècle des relations économiques internationales bénéficiant à tous les pays. Les négociations portant sur la Stratégie internationale du développement pour la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement devraient également permettre de faire des propositions spécifiques de stratégies à court, moyen et long terme de développement économique des pays en développement aux niveaux national, sous-régional et régional. La nouvelle stratégie devrait fixer des objectifs spécifiques, réalistes et mesurables et établir un mécanisme de contrôle visant à assurer son application.

50. L'Organisation des Nations Unies devrait tirer parti du nouveau consensus qui se fait jour sur les questions de développement en prenant l'initiative et en montrant la voie en ce qui concerne les problèmes - liés entre eux - de la dette, des flux de ressources, du commerce et des finances. La dette est maintenant un problème universel et les dirigeants et autres responsables mondiaux ont récemment demandé aux débiteurs et créiteurs de prendre des mesures urgentes de coopération dans ce domaine.

51. La question de l'amélioration et du renforcement des activités de l'Organisation des Nations Unies dans les domaines économique et social a été examinée par la Commission spéciale du Conseil économique et social au début de l'année et le Groupe des 77 a fait une proposition spécifique visant à restructurer

/...

(M. Kamunanwire, Ouganda)

les organes intergouvernementaux de l'Organisation des Nations Unies et les structures de soutien du Secrétariat. Cependant, d'autres groupes n'ont pas pu se mettre d'accord avec le Groupe des 77 à cet égard.

52. Comme le document final du Comité ad hoc plénier de l'Assemblée générale chargé de l'examen à mi-parcours du Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique, 1986-1990, l'a montré, les pays africains font des efforts et des sacrifices énormes pour parvenir à une transformation structurelle mais ces efforts et ces sacrifices ont été contrariés par des flux de ressources négatifs, dus en grande partie au déclin des recettes d'exportation, à la baisse des flux de ressources et à l'importance des ratios du service de la dette. Pour que les réformes structurelles réussissent, les pays d'Afrique doivent bénéficier d'un accès suffisant aux marchés et à des arrangements commerciaux équitables, plutôt que d'une assistance, de transferts de technologie visant à transformer le secteur de subsistance et à améliorer les perspectives des agro-industries et d'un accès à des flux de ressources positifs adéquats par le biais de nouveaux prêts et d'investissements étrangers directs.

53. Mme de WHIST (Equateur) regrette que les tendances encourageantes qui se manifestent sur la scène politique internationale ne se reflètent pas dans les relations économiques, financières et monétaires. Les peuples des pays en développement poursuivent leur lutte quotidienne et, compte tenu de la crise économique mondiale, il serait plus correct de parler en l'occurrence de pays sous-développés.

54. En 1987, le produit intérieur brut de l'Equateur a baissé de 5,2 %, ce qui le ramène au niveau qu'il avait atteint il y a 30 ans. Les efforts que déploie l'Equateur pour réaliser une croissance économique sont voués à l'échec à cause de la nécessité d'assurer le service de sa dette extérieure qui a pris des proportions démesurées.

55. La crise actuelle diffère des crises précédentes tant quantitativement que qualitativement. Même les mesures de redressement les plus draconiennes n'ont pas réussi à produire des résultats positifs que ce soit au niveau de l'économie ou à celui de l'infrastructure de la production, et elles ont eu encore moins d'effet dans le domaine social. De nombreux pays ne sont pas en mesure d'assurer le service de la dette tout en répondant aux besoins fondamentaux de leur population.

56. Le problème de la dette ne relève pas strictement du domaine financier. Il s'agit d'une question politique qui s'inscrit dans le cadre des relations Nord-Sud et fait partie du schéma de domination et de dépendance qui caractérise les relations entre les pays industrialisés et les pays en développement. Puisque créanciers et débiteurs ont les uns comme les autres consenti aux modalités de la dette, ils doivent aussi partager la responsabilité de celle-ci. En outre, la dette extérieure n'est pas la seule forme de dette. Il en existe une autre, plus ancienne, plus urgente, qui est la dette dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'alimentation et d'autres besoins fondamentaux.

(Mme de Whist, Equateur)

57. Il est essentiel d'établir un dialogue Nord-Sud constructif visant notamment à améliorer les termes de l'échange de manière que les pays en développement puissent exporter leurs produits sur une base régulière à des prix qui reflètent les coûts de production. Les obstacles au commerce et les pratiques protectionnistes doivent être modifiés en conséquence, car non seulement ils portent préjudice aux produits provenant des pays en développement, mais leur présence fait qu'il est difficile à ces pays d'acquérir la technologie qui, à son tour, pourrait les aider à réduire l'écart au niveau des connaissances et de l'équipement. Des mesures doivent être également prises pour réduire les taux d'intérêt et mettre fin au transfert négatif des ressources.

58. L'Equateur appuie la proposition selon laquelle l'Assemblée générale devrait tenir une session extraordinaire consacrée à la relance de la croissance économique et du développement des pays en développement. L'élimination de la famine et de la pauvreté exige une action fondée sur la volonté politique, qui est le facteur essentiel ainsi que cela a été démontré dans le domaine de la paix et de la compréhension internationales.

59. M. INSANALLY (Guyana) dit que l'on ose espérer voir se dessiner dans le domaine économique des progrès correspondant à la récente amélioration du climat politique international. Il faudrait que l'Assemblée générale lors de la présente session et, en particulier, la Deuxième Commission, tirent parti de la conjoncture actuelle pour adopter des mesures positives.

60. La croissance économique dans les pays industrialisés n'a pas empêché l'Amérique latine et les Caraïbes d'enregistrer une réduction de leur taux de croissance ni le continent africain de souffrir de stagnation économique. Les inégalités des résultats obtenus à l'échelle mondiale sur le plan économique se sont traduites par un déclin du niveau de vie dans le tiers monde et une détérioration alarmante des conditions sociales qui, si l'on ne fait rien pour y remédier, pourraient conduire à une instabilité et à des bouleversements considérables. Cette menace exige que l'on intensifie la recherche de moyens propres à stimuler les économies du tiers monde et à les doter d'une capacité durable de contribuer à une économie mondiale prospère et d'en bénéficier. Grâce au dialogue et à la négociation, on a récemment pu régler des problèmes politiques qui paraissaient insolubles, et il n'y a pas de raison pour que le même processus ne soit pas appliqué avec succès aux problèmes de caractère économique.

61. On a reconnu qu'une solution équitable du problème de la dette ne sera possible qu'avec la pleine participation de tous les intéressés. Certaines banques commerciales et certaines nations créancières ont offert une gamme d'options plus large en ce qui concerne les dettes des pays en développement les plus pauvres, mais les initiatives prises jusqu'à présent n'ont pas vraiment répondu aux préoccupations de beaucoup d'autres pays débiteurs. Si tous pouvaient bénéficier du même type d'aide, le nombre de pays capables d'accélérer leur croissance et de contribuer à une économie mondiale stable et prospère augmenterait considérablement.

(M. Insanally, Guyana)

62. En dépit des conclusions positives auxquelles a abouti la septième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, la situation des producteurs de produits primaires, particulièrement les pays en développement qui dépendent des exportations de ces produits pour financer leur développement, n'est nullement satisfaisante. Le marché des produits de base a été caractérisé par l'instabilité des prix et une pression à la baisse sur la demande à la suite de quoi les pays producteurs ont été forcés de revoir leur manière d'envisager les conséquences à long terme d'une dépendance excessive à l'égard des produits de base. La diversification, qui dans certains cas semblerait offrir la seule solution, est loin d'être facile et exigerait des arrangements de coopération appropriés comprenant un accès plus aisé et privilégié aux ressources tant financières que techniques.

63. Dans le domaine du commerce, il ne suffit pas de condamner les dangers du protectionnisme. Le Guyana espère que les Négociations d'Uruguay auront pour effet de lever les obstacles aux exportations des pays en développement, tout en tenant dûment compte des engagements figurant dans la Déclaration de Punta del Este en ce qui concerne le traitement spécial et différentiel à accorder aux pays en développement.

64. Une action coordonnée dans les domaines interdépendants du commerce, des produits de base et de la dette est essentielle si l'on veut inverser le courant des ressources des pays en développement vers les pays développés. Pour cela, il faut accroître les courants de ressources du Nord vers le Sud et augmenter le niveau des investissements, notamment les investissements étrangers, tandis que les pays en développement prennent les mesures nécessaires pour accueillir ces capitaux privés. Il faut s'efforcer non seulement de rétablir et de maintenir la croissance économique, mais aussi d'empêcher que l'érosion du progrès social ne se poursuive. Il est essentiel de rechercher les moyens d'arrêter le déclin du niveau de vie dans les pays en développement. La communauté internationale paraît prête à formuler une nouvelle stratégie internationale du développement pour la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement, mais il ne suffit pas d'élaborer des stratégies qui ne sont que des litanies de nobles aspirations; il doit être possible d'atteindre les buts fixés.

65. Il est urgent que le Nord entame un dialogue sérieux avec le Sud en vue d'instaurer un système économique mondial plus éclairé. A cet égard, l'appel lancé par les ministres des affaires étrangères du Groupe des 77 en faveur de la convocation d'une session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à la relance de la croissance économique et du développement des pays en développement mérite d'être entendu, afin qu'un effort concerté soit déployé pour empêcher que le mouvement vers une plus grande interdépendance des nations ne sombre dans l'autarcie.

66. En ce qui concerne l'environnement, M. Insanally dit que des siècles d'abus ont conduit l'écosystème tout entier à la limite de l'effondrement. On a atteint le point où le développement risque de ne plus être possible et où la vie elle-même est en danger d'extinction. Il convient de mettre au point un plan d'action clair et détaillé qui servirait de base à une convention internationale dans le cadre de

(M. Insanally, Guyana)

laquelle tous peuvent s'entendre pour éviter la catastrophe finale et préserver la planète. Toutefois, il est essentiel de veiller à ce que les pays en développement ne soient pas pénalisés parce qu'on leur refuserait le droit à une industrialisation équilibrée. Il faudrait envisager de dédommager les pays en développement dont l'écosystème a longtemps été utilisé pour l'avantage économique des pays développés. La Commission souhaitera peut-être examiner cette question.

67. Seule la coopération permettra de résoudre les problèmes dont s'occupe la Commission. L'interdépendance est plus qu'une notion abstraite; il est impérieux de la traduire dans les faits si l'on veut que les peuples du monde survivent.

68. M. PIBULSONGGRAM (Thaïlande) dit qu'il faut s'attaquer aux problèmes économiques du monde dans le même esprit de coopération internationale que celui qui règne actuellement sur la scène politique.

69. La Thaïlande appuie l'élimination de toutes les mesures protectionnistes, de toutes les subventions et des autres mesures ayant des effets préjudiciables sur le commerce. Les tarifs douaniers appliqués aux produits tropicaux dans les pays développés devraient être réduits au dénominateur commun le plus bas et les mesures non tarifaires, qui ont proliféré ces dernières années, abolies. La Thaïlande se félicite des Négociations d'Uruguay sur le commerce multilatéral et réaffirme son attachement aux principes exprimés dans la Déclaration de Punta del Este. Il faut réaliser les plus grands progrès possibles dans tous les domaines de négociation et mettre l'accent sur l'agriculture, les sauvegardes et le règlement des différends.

70. Les améliorations enregistrées en ce qui concerne les produits de base sont dues davantage à une réduction de l'offre résultant des conditions climatiques défavorables qu'à un effort concerté de la communauté internationale. Les pays en développement exportateurs de produits de base continuent à voir part du marché se réduire face à une production et à un protectionnisme accrus des pays développés. En conséquence, la Thaïlande appuie entièrement le Programme intégré pour les produits de base et elle est en train de procéder à la ratification de l'accord portant création du Fonds commun.

71. En ce qui concerne le problème de la dette internationale, ce sont les pays débiteurs eux-mêmes qui devraient déterminer la politique de restructuration, puisqu'ils sont les mieux placés pour évaluer les incidences politiques et sociales et définir comment ces politiques peuvent être appliquées dans les meilleures conditions possibles. Le rôle des institutions financières internationales devrait être limité à l'octroi d'une assistance technique, sous forme de données et de recommandations en matière de politique générale. Les pays développés créanciers devraient réduire les obstacles à l'entrée d'exportations provenant des pays débiteurs, conformément aux négociations du GATT sur la libéralisation des échanges, afin de permettre à ces pays d'acquérir des devises pour financer leur développement et assurer le service de leur dette. Il faudrait accroître le capital de la Banque mondiale et rendre ses opérations plus efficaces; en outre, on devrait tout faire pour augmenter le volume des prêts des institutions financières. Les taux d'intérêt et les délais de remboursement, par exemple, devraient refléter la capacité et le niveau de développement des pays emprunteurs,

(M. Pibulsonggram, Thaïlande)

un traitement spécial étant accordé à ceux qui auront fait des progrès sur le plan de la restructuration économique. La Banque mondiale devrait également aider les pays débiteurs qui connaissent des difficultés par suite des fluctuations des taux de change.

72. La Thaïlande fait tout ce qu'elle peut pour aider les pays africains. Elle participe aux activités de coopération technique et économique entre pays en développement; elle est certaine en effet que la coopération économique Sud-Sud, reposant sur le principe de l'autonomie collective, finira par renforcer le potentiel économique du Sud et améliorer son pouvoir de négociation avec le Nord en vue de l'instauration d'un nouvel ordre économique international.

73. La nécessité de protéger l'environnement est, comme le développement, une préoccupation commune de l'humanité. Il faudrait donc aussi mettre en commun les ressources afin que le développement n'aboutisse pas, comme cela s'est produit par le passé, à la destruction de l'environnement.

La séance est levée à 18 h 5.